

## Mettre en œuvre les principes généraux de la prévention routière au travail

### Organisation générale :

Chaque session de formation se déroulera en intra ou inter entreprise.

### Objectifs généraux :

- Vous permettre d'assurer la mission de mise en application des principes généraux de la sécurité routière sur voirie publique ou privée.
- Former les salariés à la gestion des risques professionnels routiers afin qu'ils puissent mettre en œuvre les principes de prévention routiers suivant la réglementation et la législation.
- Permettre aux salariés de transférer immédiatement sur les postes de travail les savoirs faire acquis en formation.

### Objectifs pédagogiques :

Les candidats devront être capable à l'issue de cette formation de :

- Connaître, comprendre, et savoir gérer les risques professionnels routiers
- Mettre en œuvre des procédures en matière de sécurité routière (application)
- Mettre en œuvre des actions correctives et préventives (analyse et anticipation) en matière de risque routier
- Communiquer en interne et/ou en externe, avec les personnes concernées en termes adaptés et selon le contexte
- Transférer sur son poste de travail de façon opérationnelle, les savoirs faire spécifiques acquis en formation

### Programme résumé de la formation (contenu détaillé ci-après) :

#### Session de formation composée de 4 séquences pédagogiques :

- Séquence A (1 jour) : Le contexte réglementaire  
Séquence B (1 jour) : Principes fondamentaux de la signalisation temporaire de chantier  
Séquence C (2 jours) : Mettre en œuvre et gérer des actions correctives et préventives :  
- L'organisation du chantier  
- Les moyens de signalisation  
Séquence D (1 jour) : Les obligations relatives à la conduite

### Prérequis :

- Savoir travailler en équipe (collaborer, respecter, communiquer, dialoguer, associer, motiver, anticiper, participer à l'efficacité collective).
- Posséder des compétences rédactionnelles et de synthétisation.
- Posséder des notions de base en sécurité et prévention des risques professionnels.

### Public(s) concerné(s) :

- Service qualité
- Encadrants techniques ou de production
- Service RH
- Direction d'agence
- Délégués du personnel
- Membres du CSE ...

## Moyens utilisés et supports pédagogiques :

*Ceux-ci pourront varier selon, le site, la séquence pédagogique, et les besoins identifiés en formation.*

- Supports de cours et ressources pédagogiques (propriété de FG PARTENAIRE PREVENTION) tels que le règlement intérieur, note de sécurité, note de direction...
- Documentations techniques diverses,
- Documentations réglementaires et législatives,
- Tout outil ou machine, pouvant illustrer de façon concrète les apports théoriques,
- Ordinateur portable,
- Projecteur vidéo (ou affichage sur grand écran LCD),
- Paperboard et/ou tableau blanc.

## Modalités pédagogiques :

### Méthodes pédagogiques utilisées :

**Les formations sont étayées par :**

- Animation du groupe, ou sous-groupes selon séquences pédagogiques (ateliers),
- Briefing /débriefting sur l'atteinte des objectifs en individuel et/ou collectif, afin de réguler et personnaliser la formation,
- Apports théoriques et pratiques transférables sur les postes de travail,
- Mises en situations concrètes, argumentées, illustrées par le formateur, par le biais d'exemples vécus en entreprise ou de cas pratiques (retour d'expériences),
- Échange de pratiques entre stagiaires et formateur,
- Exercices pratiques basés sur les documents et outils de l'entreprise,
- 

### Formateurs intervenants (selon domaines de compétences et séquences pédagogiques) :

*Guy FIECHA, Formateur, Président FG Partenaire Prévention*

Domaines de compétences en lien avec la formation délivrée :

- Formateur à l'Évaluation des risques professionnels (EVRP) par le réseau prévention CARSAT/INRS
- Spécialiste, conseiller technique, auditeur, rédacteur en sécurité du travail et prévention des risques professionnels.
- Spécialiste, conseiller technique, auditeur, rédacteur en Code du travail, de Sécurité Sociale
- Ancien Vérificateur, inspecteur électricité, levage, machines Bureau Véritas.
- animateur sécurité (Diplôme délivrée par l'UIMM) dans le domaine de l'industrie.
- Homme ressource sécurité routière (formé par la CARSAT).
- Assistant technique sur dossier pénal auprès des avocats (en cours d'accréditation expert judiciaire)
- Ancien Administrateur au Conseil d'Administration de la CPAM de l'Aisne
- Ancien Administrateur à l'Observatoire Départemental du Dialogue Social de la DIRECCTE pour le département de l'Aisne

## Évaluation finale et sanction de la formation :

### Évaluation :

- L'appréciation des résultats et des acquis des stagiaires à l'issue de la formation, se fera au travers de la mise en œuvre d'une évaluation permettant de déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances dont la maîtrise constitue l'objectif initial de l'action.

## Sanction de la formation :

À l'issue de la formation, chaque stagiaire se verra remettre une attestation de formation précisant :

- L'intitulé exact,
- La nature,
- Les objectifs pédagogiques,
- Les dates,
- La durée effectuée,
- Le/les intervenant(s),
- Les résultats de l'évaluation des acquis (selon l'échelle suivante : Non acquis, en voie d'acquisition, acquis, maîtrisé).

## **Durée totale de la formation :**

---

**5 jours ouvrés (35 heures)**

## **Coût de la prestation :**

---

**Nous contacter.**